POLARIS

VENDREDI FOU

JUSQU'À 40 % DE REMISE SUR LES CHASSE-NEIGE ET ACCESSOIRES DE CHASSE-NEIGE

☐ **CODE DU COUPON :** ORV-PGA26-BF-PLOWS-878

PRÉNOM : _____ NOM DE FAMILLE : _____

CODE POSTAL : _____ ADRESSE DE COURRIEL : _____

MONTANT TOTAL DE L'ACHAT : _____ ACHETÉ(S) AVEC UN VÉHICULE ☐ NON ☐ OUI NIV : _____

NUMÉROS DE PIÈCE ADMISSIBLES : _____

_____

_____

MONTANT DE LA REMISE : _____

VALABLE : DU 18 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2026

RESTRICTIONS : VALABLE DU 18 NOVEMBRE AU 2 DÉCEMBRE 2026. 400 $ DE REMISE SUR L'ACHAT DE 1 000 $ EN ACCESSOIRES DE CHASSE-NEIGE POUR VÉHICULE HORS ROUTE. 300 $ DE REMISE SUR L'ACHAT DE 750 $ EN ACCESSOIRES DE CHASSE-NEIGE POUR VÉHICULE HORS ROUTE. 200 $ DE REMISE SUR L'ACHAT DE 500 $ EN ACCESSOIRES DE CHASSE-NEIGE POUR VÉHICULE HORS ROUTE. LIMITE D'UN (1) COUPON POUR CHASSE-NEIGE PAR CLIENT. CETTE OFFRE PEUT ÊTRE RÉCLAMÉE UNE FOIS. 40 % DE REMISE (DOLLARS CANADIENS OU AMÉRICAINS) SUR LES ACCESSOIRES SLINGSHOT ADMISSIBLES. REMISE MAXIMALE DE 2 560 $. UN (1) COUPON DE 40 % DE REMISE PAR CLIENT. CETTE OFFRE PEUT ÊTRE RÉCLAMÉE UNE FOIS. LES TAXES ET LES FRAIS D'EXPÉDITION ET DE MANUTENTION APPLICABLES NE SONT PAS ADMISSIBLES À LA REMISE ET SONT À LA CHARGE DU CONSOMMATEUR. L'OFFRE NE PEUT PAS ÊTRE COMBINÉE À D'AUTRES COUPONS, RABAIS, OFFRES OU PROMOTIONS POUR PIÈCES, GARAGE, VÊTEMENTS ET ACCESSOIRES (« PV&A »). CETTE OFFRE N'EST PAS ÉCHANGEABLE CONTRE DE L'ARGENT COMPTANT OU UNE CARTE-CADEAU NI APPLICABLE À DES ACHATS ANTÉRIEURS. LES CONCESSIONNAIRES ET LES EMPLOYÉS NE SONT PAS ADMISSIBLES À LA REMISE. LES OFFRES SONT VALABLES EN LIGNE SUR POLARIS.COM ET EN MAGASIN DANS LES ÉTABLISSEMENTS CONCESSIONNAIRES POLARIS AGRÉÉS AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS. NE S'APPLIQUENT PAS AUX PRODUITS D'UNE MARQUE AUTRE QUE POLARIS NI AUX ACHATS EFFECTUÉS AVANT LE 18 NOVEMBRE OU APRÈS LE 2 DÉCEMBRE 2026. CETTE OFFRE EST ASSUJETTIE À LA DISPONIBILITÉ JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS. CETTE OFFRE PEUT ÊTRE RÉSILIÉE OU MODIFIÉE PAR POLARIS EN TOUT TEMPS. OFFRE VALABLE UNIQUEMENT AU CANADA ET AUX É.-U. L'OFFRE EST SANS EFFET LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT OU EST AUTREMENT RESTREINTE. TOUT RETOUR D'UNE PARTIE DE L'ACHAT REQUERRA UNE DÉCHÉANCE ÉGALE DE L'OFFRE OU UN MONTANT ÉQUIVALENT À L'OFFRE. POUR OBTENIR TOUS LES DÉTAILS SUR CETTE OFFRE, VISITEZ POLARIS.COM/FR-CA/OFF-ROAD/SPECIAL-OFFERS/DISCOUNTS-COUPONS/.

DIRECTIVES POUR LE CONCESSIONNAIRE : IL S'AGIT D'UN COUPON DU FEO POLARIS. POUR LE REMBOURSEMENT, ACCÉDEZ À VOTRE SITE WEB DES CONCESSIONNAIRES POLARIS, PUIS ALLEZ À « DEALER MANAGEMENT » (GESTION DU CONCESSIONNAIRE) SUR LA BARRE D'OUTILS BLEUE ET CLIQUEZ SUR « COUPON REDEMPTION » (REMBOURSEMENT DE COUPON) POUR OUVRIR UNE SESSION ET SOUMETTRE LA DEMANDE. BALAYEZ LE COUPON AVEC LA FACTURE DE VENTE ORIGINALE INDIQUANT QUE LA REMISE A ÉTÉ APPLIQUÉE AU MOMENT DE L'ACHAT, Y COMPRIS TOUS LES NUMÉROS DE PIÈCE APPLICABLES ET TOUTES LES DESCRIPTIONS DES PRODUITS. LE CONCESSIONNAIRE DOIT COCHER LA CASE DE LA REMISE QUI A ÉTÉ APPLIQUÉE ET SURLIGNER LES ARTICLES CORRESPONDANTS SUR LA FACTURE DE VENTE ORIGINALE. TOUTES LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT DOIVENT ÊTRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 17 DÉCEMBRE 2026. LES DEMANDES DE REMBOURSEMENT INCOMPLÈTES NE SERONT PAS CRÉDITÉES ET LE MONTANT DU CRÉDIT NE SERA PAS SUPÉRIEUR AU MONTANT OFFERT AU CLIENT. POUR CHAQUE DEMANDE DE REMBOURSEMENT, LE COMPTE DE PIÈCES DU CONCESSIONNAIRE SERA CRÉDITÉ.

LE CONDUCTEUR ET LES PASSAGERS DOIVENT TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET UNE PROTECTION OCULAIRE ET CONSULTER LE MANUEL D'UTILISATION POUR OBTENIR LES INSTRUCTIONS ET LES EXIGENCES SUPPLÉMENTAIRES RELATIVES À L'ÉQUIPEMENT DE PROTECTION. VEUILLEZ LIRE, COMPRENDRE ET RESPECTER LES DIRECTIVES DE VOTRE MANUEL D'UTILISATION. CONDUISEZ EN RESPECTANT LES LIMITES DE VOS PROPRES CAPACITÉS. NE CONDUISEZ JAMAIS SOUS L'EFFET DE MÉDICAMENTS, DE DROGUES OU D'ALCOOL. LE CONDUCTEUR ET LES PASSAGERS DOIVENT SUIVRE UN COURS DE FORMATION SUR LA SÉCURITÉ. POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS, COMPOSEZ LE 1-800-342-3764.

LES MARQUES DE COMMERCE SONT LA PROPRIÉTÉ DE POLARIS INDUSTRIES INC. © 2026 POLARIS INDUSTRIES INC.

POLARIS